NUCOURT
Com-Info

Plus il gèle en janvier plus l'année sera féconde

NUMÉRO 93
JANVIER_FÉVRIER 2017

Édito

« L'ensemble du conseil municipal, vous présente ses vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur, d'amitié et d'épanouissement personnel. L'année qui se présente, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, doit favoriser ce que vous souhaitez de meilleur pour vous dans toutes vos activités et dans tous vos projets.

En 2016, l'âme de notre République laïque a encore été frappée. Des femmes, des hommes libres ont été assassinés à Nice, à Magnanville et à Saint-Etienne-du-Rouvray, mais aussi à Berlin. Le terrorisme doit être combattu avec force mais cette guerre pour la liberté n'est pas finie et nous oblige à rester vigilant à tous les instants et d'adapter nos comportements pour garantir notre sécurité dans le respect des valeurs de la République.

Notre village, selon le dernier recensement, compte aujourd'hui 741 habitants et donc en légère progression. Aux nouveaux arrivants à Nucourt soit près de 12 nouvelles familles installées en 2016, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre belle commune qui compte bien des atouts et les invitons à participer activement à la vie communale.

Nous aurons une pensée aussi pour nos chers disparus de l'année : M^me^ De Brouwer, M^me^ Durosay, M. Baudry, M. Renard. Mais également d'anciens élus et grands noms du monde agricole : M. Lerebour, M. Lainé, M. Delacour.

L'année 2017 marque également le mi-mandat de l'équipe municipale. Les difficultés d'ordre budgétaire liées à l'effort de participation à la réduction de la dette publique nous ont forcé à plus d'économie en matière de fonctionnement et une partie des engagements a pu être réalisée notamment : regroupement des deux écoles, accompagné de sa mise en conformité d'accessibilité et d'une facilité d'accès à l'outil informatique, réhabilitation de logement situé près de l'école, aménagements de sécurité rue de Magny, enfouissement de réseaux et rénovation de l'éclairage rues de l'arche et de l'Huisset.

L'année 2016 a été largement consacrée à redresser nos finances par des actions d'économie sur de nombreuses lignes budgétaires afin de continuer nos projets d'investissements.

Pour 2017 des projets d'investissement sont déjà planifiés : enfouissement des réseaux dans le haut de la rue de la Gare, réhabilitation de cinq logements rue de la Boutrolle dont le permis de construire vient d'être accordé et dans l'attente de validation des aides de l'État, accessibilité de la bibliothèque et de l'ancienne maternelle, étude et remise en état du réseau d'assainissement en mutualisation d'étude avec la commune de Cléry et l'agence de l'eau.

D'autres projets et d'autres priorités sont à l'étude notamment en fonction de notre budget et des aides possibles pouvant nous être attribuées : réfection du sol de l'école, réaménagement de la zone des tennis, sécurisation routière des entrées du village, travaux de maintenance nécessaires de certaines routes communales, actions environnementales sur les économies d'énergie.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal
Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Nos actions doivent également prendre en compte le retour d'expérience de situations vécues en 2016 et nous obligent également à envisager des mesures de protection sur le site sensible de la coulée verte pour éviter son envahissement et plus globalement sur un contrôle d'accès à notre village pour dissuader des cambriolages ou incivilités qui ont eu lieu fin 2016.

L'investissement n'est pas la seule action communale à mettre en œuvre mais doit également s'appliquer à la cohésion sociale qui doit sans cesse se renouveler et s'adapter. Nous en profitons pour remercier et formuler tous nos vœux aux élus et bénévoles qui, dans les associations ou au sein de comité ou de commissions œuvrent dans ce sens et contribuent au dynamisme de notre village. Cette vie associative doit s'étendre encore, être dynamique pour enrichir l'esprit d'appartenance de tous pour un village et en défendre l'esprit de solidarité.

La solidarité est un lien d'engagement d'une communauté pour une noble cause avec des exemples comme participer au maintien de nos commerces de proximité qui sont en danger, aider au maintien d'un village propre et fleuri sans utilisation de produit phytosanitaire, appliquer au quotidien les gestes éco-citoyens. Rien n'est jamais acquis et ce dynamisme doit s'enrichir et sans cesse se renouveler.

Dans le même esprit, une petite révolution appelée « loi NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est en marche et notre village doit se préparer à des changements significatifs qui vont intervenir rapidement et directement sur notre gestion.

Dès 2018, les compétences Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI) doivent être transférées vers les EPCI et les syndicats intercommunaux. Nucourt est directement concerné avec le bassin versant de l'Aubette de Magny d'où l'urgence de démarrer les travaux de prévention des inondations liées au ruissellement.

Dès 2020, les compétences eau et assainissement doivent être transférées vers les EPCI et syndicats intercommunaux et donc voir la disparition de la gestion en régie communale de ce secteur. Une influence directe est probable sur le budget communal.

En 2017, des élections majeures auront lieu, les élections présidentielles et législatives. Le vote est lui aussi un devoir de citoyen, c'est l'acte de citoyenneté par excellence. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous.

Bonne et heureuse année. ”

Philippe Flahaut

Délibérations du conseil municipal du 20 décembre 2016

Scolaire

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'emploi d'un agent périscolaire en contrat avenir pour pallier les remplacements en cas d'absence du personnel. Jusqu'ici nous faisions appel à l'association VIE, mais le dispositif que l'État a mis en place pour les communes est plus avantageux financièrement puisque le coût de ce contrat avenir est financé à 75% par l'État.

Finance

Le conseil municipal a approuvé le versement d'indemnités de conseil au comptable du Trésor.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les trois documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination).
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire (carte d'identité ou passeport).
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

En bref

Les jeunes hommes et femmes nés en janvier, février et mars 2001 sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Recensement

Suite au recensement effectué sur notre commune en janvier/février 2016, l'INSEE a pu effectuer un comptage de la population.

Ces chiffres ont permis un calcul définitif des populations légales, qui a été fait à une même date pour chaque commune afin de déterminer au 1er janvier 2014 une population millésimée 2014.

C'est ainsi que les résultats du recensement montraient : une population recensée de 717 habitants, une population municipale calculée au 1er janvier 2014 de 726 habitants et une population comptée à part de 15 personnes.

La population totale millésimée 2014 de Nucourt est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part soit 741 habitants.

Malgré un mouvement relativement important de la population de Nucourt, nous comptons 10 personnes de plus qu'en 2009.

Rappelons que ce chiffre est important pour le calcul du nombre de conseillers municipaux et de la dotation de la commune en matière de budget et d'infrastructures (écoles, commerces, parc d'activités, équipement sportif…).

Nous vous remercions à nouveau pour l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs, et nous vous donnons rendez-vous dans 5 ans.

Nucourt

Samedi 11 février
Concours de belote à 20 h 30 à la salle des fêtes municipale.

Mardi 14 février
Collecte des encombrants.

Du samedi 4 au dimanche 19 février
Les enfants de la zone c seront en vacances d'hiver.

Samedi 20 mai
Concert des Mariotti Brothers à 19 h 00 à la salle des fêtes municipale, tarif 15 €. Réservation obligatoire : Régine Thoumy au 06 44 10 91 51 ou regine.thoumy@laposte.net

Wenings

Samedi 18 février
Salle des fêtes Wenings - Carnaval

Dimanche 26 février
Salle des fêtes Wenings - Carnaval pour les enfants

Idées sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du plan « Vigipirate renforcé ».

Du 21 janvier au 2 juillet
Exposition « La nuit tombe sur le Vexin français » à la Maison du Parc 95450 Théméricourt.
Tél. : 01 34 48 66 00.

Du 27 janvier au 02 mars
Quinzième édition de Piano Campus à Pontoise.
Renseignements et réservation au 01 34 35 18 53.

Samedi 4 mars
Théâtre « Boeing Boeing » à 20 h 30 salle Georges Pompidou à Marines. Tarif 10 € sur réservation.

Distribution des colis de Noël pour nos anciens

La municipalité et le CCAS sont très attachés à témoigner leur sympathie à tous les aînés de la commune en leur offrant un colis de Noël lors d'un apéritif. Et cette année ils étaient nombreux à se réunir le samedi 17 décembre, des chaises ont dû être rajoutées dans la salle de la cantine pour accueillir tout ce petit monde. Cette traditionnelle remise des colis est toujours un moment d'échanges et de convivialité.

Caisses à savon 2017

La course de caisses à savon est reconduite pour 2017 et elle se déroulera le dimanche 2 juillet. Attention c'est dans moins de 20 semaines ! Ne perdez pas de temps ! Commencez à préparer votre bolide dès maintenant.

C'est le moment de récupérer roues, direction, frein, volant, siège, vis, écrous et matériaux divers et de faire chauffer les méninges ! Trois ou quatre roues, un volant, un système de freinage, un fond plat et un siège avec une ceinture... Le règlement technique 2017 reste le même qu'en 2016.

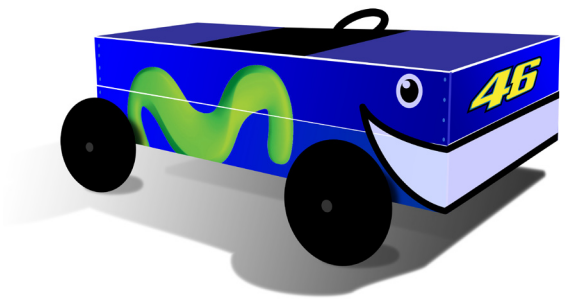

La nuit tombe sur le Vexin français

Le Parc naturel régional du Vexin français présente l'exposition du Muséum National d'Histoire Naturelle « Nuit ». Autour de cette exposition, le musée du Vexin français propose aux enfants (à partir de 7 ans) différents ateliers créatifs au tarif de 6 € les mercredis 8 février - Les mammifères de la nuit, 15 février - Le ciel nocturne et 29 mars - Les oiseaux de la nuit. Inscription obligatoire au 01 34 48 66 00.

Les P'tits nomades du Vexin

La Communauté de Communes Vexin Centre met gratuitement à la disposition des familles un espace accueillant, un lieu d'échange et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans habitant la CCVC, accompagnés d'adultes. Aucune inscription n'est obligatoire, les futurs mamans sont les bienvenues. Depuis le 24 janvier 2017 un nouveau lieu d'accueil est à votre disposition à Avernes.

- **Marines :** au sein de l'hôpital, suivre fléchage Ram. Les 20 février, 6 & 20 mars et le 24 avril.
- **Avernes :** salle Joseph Kessel (à côté de la mairie), entrée par la rue de la Belle Couturière. Les 24 & 31 janvier, 21 février, 7 & 28 mars et le 18 avril.
- **Boissy l'Aillerie :** maison pour tous, chemin du cimetière. Les 28 février, 14 & 21 mars et le 25 avril.
- **Chars :** salle à côté de la mairie. Les 2 février, 2, 16 & 30 mars et le 20 avril.
- **Nucourt :** Au Camp César. Les 27 janvier, 24 février, 10 & 24 mars et le 21 avril.
- **Sagy :** salle des fêtes, rue de la Vierge. Les 3 février, 3, 17 & 31 mars et le 28 avril.

Renseignements : 01 30 39 45 83 (CCVC) ou 06 13 76 10 58 auprès d'Alexa.

Vente de bacs ordures ménagères par la SMIRTOM

Si vous le désirez, la SMIRTOM peut vous vendre des bacs à ordures ménagères, le prix varie en fonction de leur capacité : 180 litres 67,00 €, 240 litres 77,00 €, 360 litres 117,00 € ou 660 litres 316,00 €.

La commande s'effectue par l'intermédiaire de la mairie, tout comme la livraison pour laquelle un délai de deux mois est nécessaire.

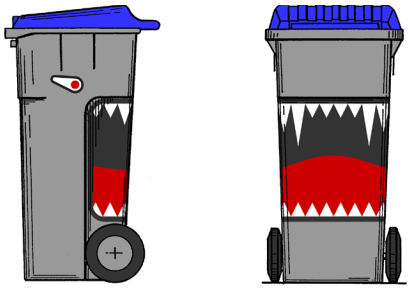

Faire appel au conciliateur

Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de Justice est une solution simple, rapide et souvent efficace pour trouver un accord amiable.

Vous sollicitez le conciliateur de Justice pour le règlement de votre différend. Aucune formalité particulière n'est à effectuer pour le rencontrer il est présent au point d'accès au droit tous les mardis matins de 10 h 00 à 12 h 00. Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous.

Contacts et renseignements :
Point d'accès au droit Vexin Centre
10 bis boulevard Gambetta - 95640 Marines
Tél : 01 30 39 23 24 sauf mercredi 01 34 67 52 15
Courriel : pad.ccvexincentre@gmail.com

Tous en rythme à Nucourt

La section country « Les Rythm'n Boots » organise, avec le Foyer Rural, un concert des Mariotti Brothers le samedi 20 mai 2017 à 19 h 00 à la salle des fêtes municipale. Venez les rejoindre et profiter du passage d'un des meilleurs groupes de country en France.

Réservation obligatoire (nombre de places limité à 100) auprès de Régine Thoumy au 06 44 10 91 51 ou **regine.thoumy@laposte.net**

Mesure relative à la transparence des vitres avant des véhicules

Afin de lutter contre l'insécurité routière, nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2017, il est interdit de circuler avec un véhicule dont les vitres latérales avant et pare-brise ne respectent plus les conditions de transparence imposées pour leur homologation.

Bibliothèque

En ce début d'année, toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque le jeudi 12 janvier et, le 26 janvier seules les classes PS/MS, GS/CP ont fait le déplacement.

Si vous voulez vous débarrasser de livres, notamment pour les petits, les bibliothécaires sont intéressées pour les récupérer. En effet, le prix de ces livres étant élevé cela leur permettra de garder un peu de budget pour acheter des livres pour les plus grands. D'avance un grand merci.

La bibliothèque sera fermée pendant les congés scolaires de février mais si les portes sont ouvertes lorsque les bibliothécaires enregistrent les livres, vous pouvez entrer, elles feront le maximum pour vous aider dans votre choix.

Les bibliothécaires vous souhaitent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour 2017 surtout la santé et la paix.

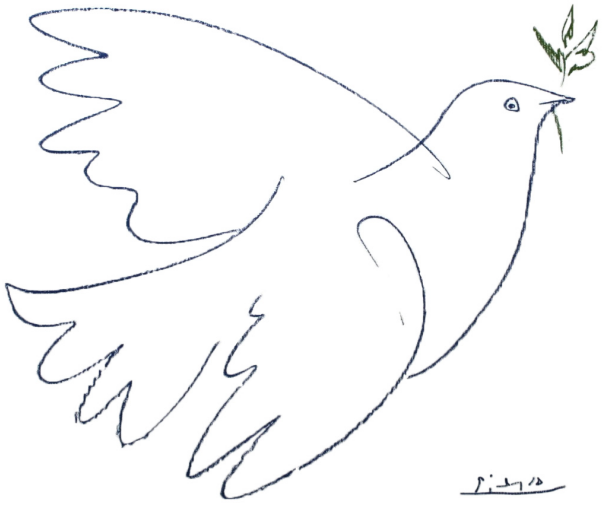

Edmond-Félix-Auguste de Vouges de Chanteclair

Il y a tout juste 194 ans, le 18 janvier 1823 naissait dans notre village et plus exactement au château, Edmond-Félix-Auguste de Vouges de Chanteclair, fils du chevalier Auguste-Marie de Vouges de Chanteclair et d'Élisabeth Félicie de Monthiers.

Après avoir intégré l'école de Saint-Cyr, il commença sa carrière militaire comme sous lieutenant en octobre 1843. Le 10 août 1868, il s'illustra lors de la célèbre charge de Reischoffen et le soir même fut nommé colonel. Après de nombreuses campagnes il est nommé le 18 novembre 1870 officier de la légion d'honneur et promu Général de division le 5 juin 1877.

Lors de son dernier séjour à Nucourt en mai 1879 il déclara à l'abbé Charasson : « C'est toujours avec une joie nouvelle que je reviens à Nucourt ! J'aime tant Nucourt, j'aime tant ses habitants ! Que c'est à Nucourt que je viendrai dormir mon sommeil. »

Il décèdera le 17 août 1879 en activité de service à Besançon, et le 13 avril 1880 son éloge funèbre sera prononcée dans l'église Saint-Quentin à Nucourt.

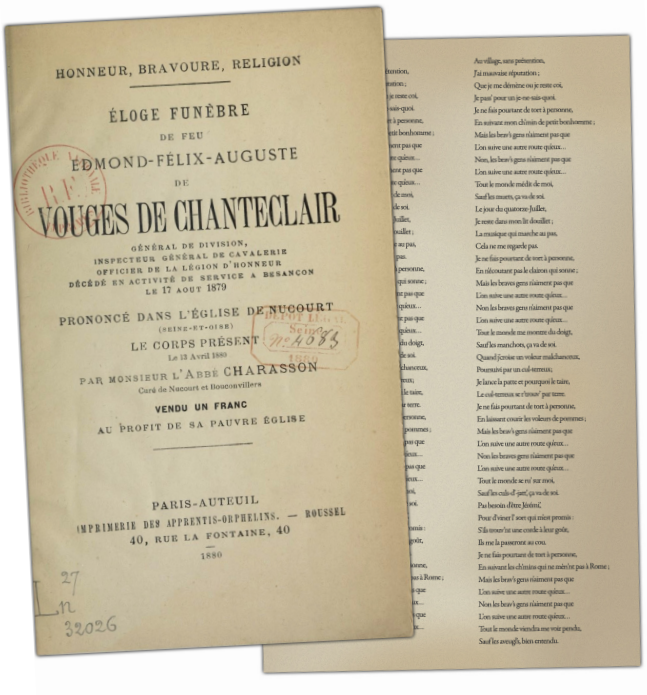

HONNEUR, BRAVOURE, RELIGION

ÉLOGE FUNÈBRE

DE FEU

EDMOND-FÉLIX-AUGUSTE

DE

VOUGES DE CHANTECLAIR

GÉNÉRAL DE DIVISION,
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE CAVALERIE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
DÉCÉDÉ EN ACTIVITÉ DE SERVICE A BESANÇON
LE 17 AOUT 1879

PRONONCÉ DANS L'ÉGLISE DE NUCOURT
(SEINE-ET-OISE)
LE CORPS PRÉSENT
Le 13 Avril 1880
PAR MONSIEUR L'ABBÉ CHARASSON
Curé de Nucourt et Hosconvillers

VENDU UN FRANC
AU PROFIT DE SA PAUVRE ÉGLISE

PARIS-AUTEUIL
IMPRIMERIE DES APPRENTIS-ORPHELINS. — ROUSSEL
40, RUE LA FONTAINE, 40
1880

Des amours en contre-plaqué ?

C'est bientôt la Saint Valentin, et chez les arbres la vie amoureuse dépasse bien des fictions. Certains pratiquent la langue de bois comme ces deux-là qui nous font croire à un amour passionné et charnel mais il n'en est rien.

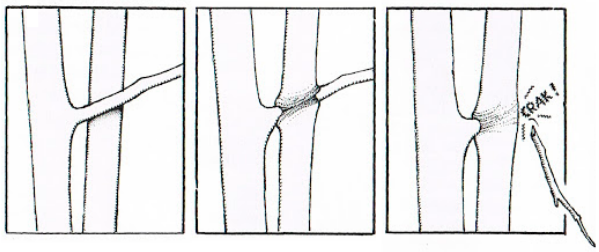

Une branche d'un des deux arbres a bien tenté de se frotter à l'autre. Mais les sentiments n'étaient pas réciproques alors, triste sort, l'envahisseur, d'essence différente, se fait capturer à l'intérieur d'un bourrelet et va finir par dépérir et se détacher.

Mais, heureusement, toutes les histoires d'arbres ne se terminent pas comme un drame shakespearien et de certains on pourra dire qu'ils sont vraiment fait du même bois.

La proximité, le vent, leur croissance les ont rapprochés (cf photo), la pression a augmenté et les écorces se sont mêlées. Les deux arbres, de même essence, se sont greffés. Si l'on observe une coupe latérale de ses arbres, on aperçoit deux vies indépendantes, avec des cernes séparés, qui finissent par s'unir en une même écorce.